

**Pétition**  
**lancée par le Collectif « Papa, Maman et moi »**  
**NON à l'adoption d'enfants par les homosexuels**

Contre les propositions de loi Swennen (SP) Doc 664/001 ;  
Taelman et consorts (VLD) Doc 0666/001 ; Van Weert, Bex (SP, CDV) Doc 0667/001

Les soussignés, soucieux de donner les meilleures chances aux enfants adoptés, estiment que :

- Les enfants ont le droit d'être adoptés par des couples qui présentent le plus de garanties pour leur développement affectif, psychologique et social ;
- Il n'y a pas de droit à l'enfant ouvert par le mariage homosexuel. Il ne s'agit pas là de discrimination, mais de la prise en compte de la différence par toutes les parties concernées ;
- Les avancées de la psychanalyse permettent de comprendre que la présence stable de la double référence parentale masculine et féminine est indispensable pour le développement psychique de l'enfant, tant dans la petite enfance que dans l'adolescence.

C'est la nécessité de cette double référence que les soussignés défendent ici.

Il se peut que des situations de fait doivent cependant être considérées, sans que les mesures prises pour ces cas singuliers ne puissent ouvrir un droit à l'adoption en faveur des couples homosexuels.

Nom et prénom	Adresse	Signature

A renvoyer au Collectif, rue de la Cible 48, 1030 Bruxelles